Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

Man GLG Innovation Equity Alternative Class IXN H EUR Shares

(ISIN :IE00BLKGX613) Man GLG Innovation Equity Alternative (le « Fonds ») est un compartiment de Man Funds VI plc (la « Société »).

Man Asset Management (Ireland) Limited, membre de Man Group plc, est le Gérant de la Société.

Objectifs et politique d'investissement

- Le Fonds cherche à offrir aux investisseurs des rendements absolus (c'est-à-dire qu'il cherche à générer des rendements indépendamment des conditions de marché) en investissant principalement dans des actions et instruments assimilés de sociétés du monde entier. Le Fonds obtiendra une exposition à des actions cotées dans le monde entier.
- Le Gestionnaire d'investissement mettra l'accent sur des sociétés qui évoluent dans des secteurs susceptibles de ressentir l'impact du changement et de l'innovation (y compris les secteurs de la technologie, des médias, de la vente au détail, de l'automobile, des télécommunications et de l'industrie). Le Gestionnaire d'investissement choisit les entreprises dans lesquelles investir sur la base de critères de sélection spécifiques qui cherchent à identifier les sociétés dont les actions ont été sous-évaluées. Le Fonds investira principalement dans des sociétés de grande capitalisation, c.-à-d. dont la capitalisation boursière excède 1 milliard de dollars US. Le Fonds n'aura pas de concentration sur un secteur d'activité particulier, mais pourra de temps à autre investir dans un nombre limité de secteurs. Le Portefeuille sera diversifié dans des entreprises à l'échelle mondiale, mais avec une préférence pour les marchés américains.
- Le Fonds peut poursuivre une « stratégie longue-courte » selon laquelle, outre l'achat et la détention d'actifs que le Gestionnaire d'investissement estime sous-évalués, il lui est possible de recourir à des instruments financiers dérivés (c.-à-d. instruments dont les prix dépendent d'un ou de plusieurs actifs sous-jacents, ou « IFD ») pour prendre des positions « courtes » grâce auxquelles le Fonds peut réaliser des bénéfices en ce qui concerne les émetteurs dont les titres sont considérés par le Gestionnaire d'investissement comme étant surévalués ou dont la valeur est susceptible de chuter.
- Le Fonds peut recourir activement aux IFD pour atteindre son objectif d'investissement, pour couvrir un instrument donné ou contre les mouvements anticipés d'un marché ou autre secteur, ou si cela s'avère moins coûteux que de détenir directement l'actif sous-jacent. Le recours aux IFD peut multiplier les gains ou les pertes réalisés par le Fonds sur un investissement donné ou sur ses investissements de manière générale. Les IFD peuvent permettre au Fonds d'obtenir une exposition au marché supérieure à la valeur des avoirs du Fonds (effet de levier).
- Indice de référence. Le Fonds est géré activement ; aucun indice de référence n'est utilisé comme univers de sélection ou de comparaison de performance.
- Outre ce qui précède, le Fonds peut aussi investir dans un certain nombre d'autres actifs, y compris des devises, des instruments du marché monétaire, des titres de créance, d'autres fonds, des liquidités et autres actifs liquides. Les titres de créance peuvent être émis par des États ou des entreprises et peuvent être ou non de qualité « investment grade ». Le Fonds peut augmenter sa pondération en liquidités et autres actifs liquides en période de turbulences boursières.
- Le Fonds promeut, entre autres caractéristiques, des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'Article 8 du Règlement sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (Règlement SFDR). Le Gestionnaire d'investissement appliquera sa propre liste d'exclusion des actions ou secteurs controversés pouvant être liés aux armes et munitions, aux armes nucléaires, au tabac ou aux activités liées au charbon. En outre, le Gestionnaire d'investissement exclura les sociétés qui sont jugées comme ne respectant pas le Pacte mondial des Nations Unies.
- Le recours aux IFD de manière extensive et le fait que les IFD ne demandent qu'un faible paiement d'avance signifient que le Fonds doit en permanence détenir une part importante de ses avoirs sous forme de dépôts bancaires et autres instruments du marché monétaire.
- Le Fonds utilisera des IFD pour offrir aux investisseurs un rendement similaire à celui de toute classe d'actions émise dans la devise de gestion du Fonds (USD).
- Toute plus-value sur les investissements sera ajoutée à la valeur des actions des investisseurs, lesquels peuvent acheter et vendre leurs actions n'importe quel jour de négociation du Fonds.
- Investir dans ce Fonds convient aux investisseurs à moyen et long terme.

Profil de risque et de rendement

Risque plus faible — Risque plus élevé

Rendement typiquement plus faible — Rendement typiquement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- Le profil de risque et de rendement n'est pas garanti et est susceptible d'évoluer dans le temps.
- Les données historiques peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur.
- Cette classe d'actions appartient à la catégorie de risque 4 car un fonds de ce type applique des stratégies qui impliquent habituellement une volatilité modérée. La catégorie de risque est déterminée sur la base de la volatilité historique de la performance du Fonds. Lorsque les données de performance du Fonds sont insuffisantes, la catégorie de risque est déterminée soit sur la base de la volatilité historique d'un indice de référence pertinent pour la stratégie d'investissement, soit sur celle de la limite de Valeur à risque (Value at Risk) déterminée par le gérant pour le Fonds. Veuillez vous référer au prospectus pour tout renseignement complémentaire sur la Valeur à risque (Value at Risk).

Les risques suivants peuvent ne pas être totalement pris en compte dans le profil de risque et de rendement :

- La liquidité des titres non cotés en Bourse peut être irrégulière, de sorte que les frais liés à la liquidation de l'investissement peuvent s'avérer plus importants que prévus.
- La valeur des investissements désignés dans une autre devise peut varier à la hausse ou à la baisse en raison des fluctuations des taux de change. Les fluctuations défavorables des taux de change peuvent se traduire par une diminution des performances et une perte de capital. Il peut ne pas être possible ou faisable de couvrir avec succès l'exposition au risque de change dans toutes les circonstances.
- Le Fonds investira dans des IFD : instruments financiers dérivés (c'est-à-dire des instruments dont les prix dépendent d'un ou de plusieurs actifs sous-jacents) pour atteindre son objectif d'investissement. L'utilisation d'IFD comporte des risques supplémentaires, tels qu'une forte sensibilité aux variations de prix de l'actif sur lequel il est basé. L'utilisation intensive d'IFD peut multiplier significativement les gains comme les pertes.
- L'utilisation d'IFD par le Fonds peut entraîner une augmentation de l'effet de levier, ce qui peut générer d'importantes pertes.
- Le Fonds sera exposé au risque de crédit sur les contreparties avec lesquelles il négocie en ce qui concerne les instruments négociés en bourse tels que les contrats à terme standardisés et les options et, le cas échéant, les opérations « de gré à gré » (« OTC », « non coté »). Les instruments négociés de gré à gré peuvent également être moins liquides et ne bénéficient pas des mêmes protections que celles qui peuvent s'appliquer aux instruments négociés par les participants sur une Bourse organisée.
- Le Fonds se concentre sur un nombre limité d'industries ; il peut donc être sujet à des risques plus élevés et à de plus grandes fluctuations du marché qu'un placement dans une gamme plus variée d'investissements couvrant différents secteurs économiques.
- La couverture du risque de change appliquée à cette classe d'actions dans le but de minimiser le risque de fluctuation de certains taux de change peut être imparfaite. En outre, les opérations de couverture du risque de change s'accompagnent d'un risque de contrepartie.
- Le Fonds est soumis aux fluctuations normales du marché et aux risques associés à un investissement sur les marchés internationaux de valeurs mobilières ; par conséquent, la valeur de votre investissement et le revenu qu'il génère peuvent évoluer à la hausse comme à la baisse et vous pourriez ne pas récupérer le montant initialement investi.
- Rien ne garantit que le Fonds atteindra son objectif d'investissement.

Une description complète des risques figure à la section du prospectus intitulée « Certains risques liés aux investissements ».

Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi / avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.

Frais prélevés par le fonds sur une année

Frais courants	0.94%

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	10.00 % de l'appréciation cumulée en valeur. Commission réelle prélevée lors de l'exercice précédent : 0.00 %

Les frais d'entrée et de sortie indiqués correspondent à des maximums et vous pouvez, dans certains cas, payer moins. Veuillez consulter votre conseiller financier ou le distributeur pour connaître le montant réel des frais.

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation. Une estimation a été utilisée car les frais acquittés par le fonds ont été modifiés depuis la fin du dernier exercice. Pour chaque exercice, le rapport annuel de la Société donnera le montant exact des frais encourus.

Ces frais peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils excluent les commissions de performance (le cas échéant) et les frais de transaction, à l'exception des frais d'entrée/de sortie payés par le Fonds lors de l'achat ou de la vente de parts d'autres compartiments.

Pour des informations détaillées sur les frais et les commissions, veuillez consulter la rubrique « Frais et commissions » du prospectus.

Performances passées



- Le Fonds a été agréé en 2016.
  Cette classe d'actions a été lancée le 14 janvier 2021.

Informations pratiques

- La responsabilité de Man Asset Management (Ireland) Limited ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- Ce Document d'informations clés pour les investisseurs décrit une classe d'actions d'un compartiment de la Société. Les actifs et passifs de chaque compartiment sont détenus par BNY Mellon Trust Company (Ireland) Limited. Ils sont juridiquement séparés des actifs des autres compartiments de la Société.
- Des informations supplémentaires sur le Fonds figurent dans le prospectus, qui est publié dans une langue officielle des juridictions où le Fonds est enregistré pour vente au public. Le prospectus, ainsi que les états financiers les plus récents, les informations sur d'autres classes d'actions et les derniers cours des actions, sont disponibles sans frais à l'adresse www.man.com.
- Le Fonds est soumis à la législation fiscale irlandaise, ce qui peut avoir une incidence sur votre situation fiscale personnelle en tant qu'investisseur dans le Fonds.
- Vous pouvez convertir les actions que vous détenez dans le Fonds en actions de n'importe quel autre compartiment de la Société. De plus amples informations et des dispositions complémentaires figurent dans le prospectus.
- Des informations relatives à la Politique de rémunération de Man Asset Management (Ireland) Limited sont disponibles sur www.man.com/gpam--remuneration-policy, y compris : (a) une description de la méthode de calcul des rémunérations et avantages ; et (b) l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages. Un exemplaire papier du document contenant ces informations peut être obtenu, sans frais, auprès de Man Asset Management (Ireland) Limited à l'adresse suivante : 70 Sir John Rogerson's Quay, Dublin 2, Irlande.